



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MALI**  
**SYNTHESE RAPPORT DE SUIVI DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE**  
**POUR LE DEVELOPPEMENT**

Novembre 2007

## Introduction

Depuis 1990, une série de conférences et de sommets mondiaux ont eu lieu sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le but d'établir un programme d'actions comportant des objectifs internationaux de développement quantifiables, assortis de cibles chiffrées et d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans chaque domaine.

Ainsi, le 8 septembre 2000, 191 pays, dont le Mali, adoptaient à New York une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies, appelée "Déclaration du Millénaire".

Cette "Déclaration du Millénaire" définit une vision à l'horizon 2015 d'un monde presque débarrassé de l'extrême pauvreté, un monde où, grâce à la scolarisation universelle, il y aurait l'égalité des chances pour les filles et les garçons tant à l'école que plus tard dans la vie socio-économique et politique, un monde où les mères meurent moins en donnant la vie, un monde préservant l'avenir des générations futures à travers la conservation des ressources naturelles, un monde plus équitable, plus juste et plus solidaire envers les pays en voie de développement. En un mot : " un monde meilleur pour tous !".

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont contenus dans cette "Déclaration du Millénaire" et sont un affinement des objectifs internationaux de développement dérivés des accords et résolutions des conférences des Nations Unies tenues au cours des années 90.

Les OMD originels constituent une plate-forme minimum de huit (8) objectifs, déclinés en dix huit cibles (18) ou sous objectifs quantifiés. Des discussions menées au niveau international ont permis de définir un ensemble de quarante huit (48) indicateurs consensuels permettant de mesurer les progrès accomplis par les différents pays dans la mise en œuvre de ces objectifs.

Toutefois, dans le cas du Mali, et dans le souci d'adapter les OMD aux réalités et préoccupations nationales, il a été retenu, lors de l'Atelier de lancement des OMD au Mali (Palais des Congrès de Bamako, les 15 & 16 décembre 2003), huit (8) objectifs, dix-neuf (19) cibles et soixante et un (61) indicateurs dont certains nécessitent des appuis en terme de renforcement des capacités au niveau du pays, pour pouvoir générer les données et informations permettant, convenablement, de les construire, de les suivre et de les analyser.

Les données statistiques contenues dans le présent rapport proviennent pour la plupart des sources officielles au niveau national. Seules les données fiables ont été retenues et complétées, le cas échéant, soit par des informations tirées d'autres sources crédibles, notamment les différents rapports sur le Développement humain durable publiés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), soit par des données issues des calculs d'extrapolation.

Le rapport procède à l'analyse successive de chacun des huit (8) objectifs, de leurs cibles et indicateurs, dans le contexte malien, selon la grille de lecture suivante :

- rappel de l'OMD, de la (ou des) cible(s) correspondante(s) et de leurs indicateurs ;
- progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'OMD au Mali (évolution de la situation et tendance, politiques, stratégies, programmes/projets ayant déterminé cette évolution) ;
- principaux défis à relever par le Mali en vue d'atteindre l'OMD à l'horizon 2015.

Le rapport décrit brièvement les progrès réalisés et/ou les efforts entrepris dans la mise en œuvre des objectifs.

### **Objectif 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim.**

q	<i>Cible 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population (hommes- femmes) dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté ;</i>
q	<i>Cible 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population (hommes – femmes) souffrant de la faim.</i>
q	<i>Indicateurs :</i>
1.	<i>Proportion de la population disposant d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté par sexe et par milieu ;</i>
2.	<i>Indice d'écart de la pauvreté (incidence x degré de la pauvreté) ;</i>
3	<i>Part du 1/5 le plus pauvre de la population dans la consommation nationale.</i>
4.	<i>% d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (poids pour âge);</i>
5.	<i>% d'enfants de moins de 5 ans présentant une malnutrition chronique (taille pour âge) ;</i>
6.	<i>Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorifique.</i>

#### **A Progrès réalisés dans la lutte contre la Pauvreté au Mali**

##### **I - La pauvreté monétaire :**

Au Mali les estimations de la pauvreté monétaire ont été construites suivant une variante dite de la méthode de l'énergie nutritive (DNSI 2004). Cette méthode requiert deux types de données :

**a) Méthode I :** la consommation d'énergie calorifique (en Kilocalories) et la valeur de la consommation totale du ménage.

**Tableau 1 : Evolution du taux de pauvreté (Energie nutritive)**

<b>Niveaux</b>	<b>Années</b>	2001	2006
National		68,3	64,4
Urbain		37,4	31,8
Rural		79,2	79,5

**Source :** Tendances et déterminants de la pauvreté au Mali 2001- 2006

Suivant cette méthode, nous pouvons sur la base de ces résultats affirmer que la pauvreté monétaire a connu une baisse d'environ 4 points de pourcentage entre 2001 (environ 68,3%) et 2006 (environ 64,4%), soit un recul timide de 0,65% en moyenne annuelle. Toutefois il convient de noter que des efforts doivent être fournis afin de réduire l'écart entre le milieu rural et le milieu urbain (79, 5% contre 31,8% en 200

**b) Méthode 2** : La valeur de la consommation totale du ménage.

Cette méthode consiste à déterminer le seuil de pauvreté à partir de la consommation calorifique qui permet de vivre en bonne santé (varient de 1800 à 3000 Kilocalories par adulte et par jour), à laquelle on ajoute le minimum nécessaire à la satisfaction des besoins non alimentaires

**Tableau 2 : Evolution du taux de pauvreté (Coûts de besoins de base)**

Niveaux	Années	
	2001	2006
National	55,6	47,4
Urbain	24,1	25,5
Rural	66,8	57,6

**Source** : Tendances et déterminants de la pauvreté au Mali 2001- 2006

Avec cette approche, il ressort que la pauvreté recule de manière plus sensible sur la période 2001 et 2006. Alors qu'en 2001, 55,6% des maliens vivaient en dessous du seuil de pauvreté, ils sont 47,4% à être dans cette situation en 2006. En moyenne le taux de recule par an est de 1,36% (2001-2006).

En résumé, il ressort des différentes enquêtes que la pauvreté monétaire constitue un phénomène généralisé au Mali. En effet, selon les données issues de l'Enquête Budget – Consommation (EBC) de 1989, cette forme de pauvreté frappait 68,0% de la population malienne. En 1994, son incidence était estimée à 68,8% de la population totale (source : EMCES). En 1996, ce niveau se situait à 71,6% (source : PNUD). En 1999, la pauvreté monétaire touchait près de 64,2% de la population totale (source : RNDHD 2000). Selon les résultats de l'EMEP, elle frappait près de 2/3 (63,8%) de la population totale en 2001. Près de 21,0% de la population vivait dans l'extrême pauvreté. Quant à la profondeur de la pauvreté, qui mesure ici les efforts d'investissement à faire pour que les localités pauvres obtiennent un score (indice) égal au seuil de pauvreté (de 10 points), elle est évaluée à 42,3%.

**Tableau 3 : Evolution du seuil de la pauvreté monétaire**

Années	1994	1999	2001	2006
Seuil de pauvreté (CFA)	77.204	97.843	144.022	157.920

S'agissant de la pauvreté monétaire, le seuil de pauvreté au Mali a été estimé à 77.204 FCFA par individu et par an en 1994 contre 97.843 FCFA en 1999. Les résultats de l'EMEP ont permis de fixer ce seuil à 144.022 FCFA par personne et par an en 2001. le seuil de 2006 en tenant compte de l'inflation est estimé à 157 920 FCFA par personne et par an.

## **II La Pauvreté des conditions de vie ou de masse:**

La pauvreté étant un phénomène multidimensionnel, en dehors des résultats en terme monétaire pour classer les ménages suivant leur revenu ou leur niveau de consommation, il

est nécessaire d'avoir un autre cadre d'analyse reposant sur leur condition de vie (caractéristiques de logement et biens possédés).

La méthode permet de générer un indicateur synthétique qui permet de classier les ménages en terme de niveau de vie.

En faisant référence au taux de pauvreté de masse (condition de vie) de 2001 l'incidence de la pauvreté des conditions de vie ou pauvreté de masse a évolué comme suit :

**Tableau 3 : Evolution de la pauvreté des conditions de vie ou pauvreté de masse.**

<b>Niveaux</b> \ <b>Années</b>	2001	2006
National	64%	58%
Urbain	33%	32%
Rural	76%	70%

## **B : Progrès réalisés dans la lutte contre la faim et la malnutrition**

**Tableau 4 : Indicateurs de malnutrition**

<b>Niveaux</b> \ <b>Années</b>	1996	2001	2006
Retard de croissance (Taille pour Age en %)	32,8	38,0	33,9
Emaciation (Poids pour Taille %)	24,5	11,0	13,3
Insuffisance pondérale (Poids pour Age en %)	43,3	33,0	31,7

Ce tableau montre que l'insuffisance pondérale a connu une baisse considérable entre 1996 et 2006 de 43,3% à 31,1%.

## Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous d'ici l'an 2015

q	<i>Cible 3 : D'ici 2015, donner à tous les enfants, filles et garçons, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études ;</i>
q	<i>Cible 4 : Donner un minimum éducatif aux enfants de 9 à 18 et aux adultes de 18 à 24 ans.</i>
q	<i>Indicateurs :</i>
	<i>7. Taux net de scolarisation dans le primaire ;</i>
	<i>8. Proportion d'écoliers commençant la 1<sup>ère</sup> année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la 5<sup>ème</sup> année ;</i>
	<i>9. Taux brut de scolarisation (TBS) par sexe et par région ;</i>
	<i>10. Taux brut d'inscription (TBI) par sexe et par région ;</i>
	<i>11. Part du Budget d'Etat allouée à l'éducation ;</i>
	<i>12. Part de l'éducation de base dans le budget allouée à l'éducation ;</i>
	<i>13. Taux d'efficacité interne du système éducatif malien (...);</i>
	<i>14. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans par sexe.</i>

**Tableau 5 : Evolution de quelques indicateurs dans le domaine de l'éducation**

Années	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Indicateurs</b>					
Taux brut de scolarisation au 1 <sup>er</sup> cycle	64,4%	67%	70,5%	74%	75%
Taux brut de scolarisation au 1 <sup>er</sup> cycle des filles	53,7%	56,4%	59,9%	63,4%	69,5%
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	22,85%	24%	25,15%	26,3%	26,2%
Taux d'alphabétisation des femmes	16,72%	17,60%	18,50%	15,9%	19,1%
Part du budget de l'Education dans le budget d'Etat	11,76%	14,05%	15,37%	15,13%	
Taux d'exécution du budget ordinaire alloué à l'achat de matériels didactiques	99,56%	99,74%	99,54%	98,53%	
Ratio élèves/maître au 1 <sup>er</sup> cycle (public)	57	57	57	54	

L'analyse de certains indicateurs d'accès montre que des progrès ont été réalisés en matière d'éducation au Mali. En effet, l'évolution du Taux brut de scolarisation (TBS) dans le primaire permet de constater que grâce à la mise en place des infrastructures scolaires et au recrutement d'enseignants, un nombre croissant d'enfants accède au primaire et que, graduellement l'écart entre garçons et filles se résorbe. Ainsi, le TBS dans le primaire est passé de 26,0% en 1990 à 39,1% en 1995, puis 58,1% en 2000 pour se situer à 74,4% en 2006, soit une multiplication par 2,86 en 16 ans. Dans le même temps, le TBS des garçons dans le primaire a été multiplié par 2,38 passant de 33,2% en 1990 à 79,0% en 2006. Celui des filles l'a été par 3,68 passant de 18,9% en 1990 à 69,5% en 2006. Il en résulte que le TBS/filles progresse plus vite que celui des garçons permettant ainsi d'améliorer progressivement le niveau de scolarisation des filles au Mali. Toutefois, la scolarisation des filles reste encore freinée par de multiples pesanteurs socioéconomiques.

Le taux d'alphabétisation des adultes est faible mais il est en nette amélioration. En 2006 plus de 73% des adultes ne sont pas alphabétisés. Les femmes sont moins alphabétisées que les hommes 18,2% contre 34,9%. Bien que qu'on constate une baisse (environ de 10 points), l'évolution de ce taux reste encore faible.

### **Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

- |   |  |
|---|--|
| q | <i>Cible 5 : Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, de préférence d'ici 2005 ; et à tous les niveaux de l'éducation au plus tard d'ici 2015 ;</i> |
| q | <i>Cible 6 : Réduire les disparités entre les sexes dans la vie économique et politique.</i>   |
| q | <i>Indicateurs :</i>   |
|   | <i>15. Rapport filles – garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ;</i>  |
|   | <i>16. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes.</i>  |
|   | <i>17. Pourcentage des femmes salariées dans le secteur non agricole ;</i>   |
|   | <i>18. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur privé ;</i>   |
|   | <i>19. Proportion des sièges occupés par les femmes au Parlement national ;</i>  |
|   | <i>20. Proportion des sièges occupés par les femmes dans les instances de décision (Gouvernement, HCCT, CESC).</i>   |

#### Rapport filles Garçons dans l'enseignement primaire

1994 : 62 filles pour 100 garçons

1998 : 68 filles pour 100 garçons

2004 : 76 filles pour 100 garçons

2005 : 77 filles pour 100 garçons

2006 : 79 filles pour 100 garçons

On note une amélioration significative dans le Rapport filles garçons grâce à une réelle volonté politique et le dynamisme des associations et ONG féminines.

Dans le domaine politique, la proportion des femmes dans le gouvernement est de plus en croissante ; en 2004, 5 femmes étaient ministres et en 2007 elles sont 7 au gouvernement.

## Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

q	<b>Cible 7 : Réduire de 2/3, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.</b>
q	<b>Indicateurs :</b>
	<b>21. Taux de mortalité infantile ;</b>
	<b>22. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ;</b>
	<b>23. Proportion des enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole.</b>

**Tableau 6 : Evolution de quelques indicateurs dans le domaine de la santé**

Indicateurs	Années	EDS 2001	EDS 2006
Indice synthétique de fécondité (ISF)		<b>6,8</b>	<b>6,6</b>
Utilisation actuelle de méthode moderne (%)		<b>5,7</b>	<b>6,4</b>
Consultation prénatale (1 <sup>ère</sup> visite) (%)		<b>47</b>	<b>70</b>
Accouchement assisté (%)		<b>41</b>	<b>49</b>
Couverture vaccin # rougeole (%)		<b>49</b>	<b>68</b>
Couverture vaccin DPT3 (%)		<b>40</b>	<b>68</b>
Mortalité Infantile / 1000 naissances		<b>113</b>	<b>96</b>
Mortalité 0-5 ans / 1000 naissances		<b>229</b>	<b>191</b>
Allaitement exclusif au sein (%)		<b>25</b>	<b>37</b>

. En 2001, les résultats de l'EDSM-III ont permis d'estimer respectivement le taux de mortalité infantile à **113%0** et le taux de mortalité infanto - juvénile à **229,0%0**. Les résultats de l'enquête ont démontré ainsi une relative diminution de la mortalité des enfants au Mali, respectivement de 10 et de 9 points de pourcentage en une décennie, **soit environ 1% par an**. Par la suite, cette tendance à la baisse s'est accélérée puisqu'en 2006 (EDSM-IV), les taux de mortalité infantile et infanto - juvénile ont été estimés respectivement à **96,0%0** et **191,0%0**, d'où des diminutions sensibles respectives de 17 et 38 points de % (soit 3,4 et 7,6 points de % par an).

En revanche, la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié, après avoir connu une quasi stagnation aux alentours de 41% en 2001, s'est sensiblement améliorée pour atteindre 49,0% en 2006, ce qui est avoisinant à l'objectif de 50% fixé par la composante Santé du 1<sup>er</sup> CSLP 2002-2006.

## **Objectif 5. Améliorer la santé maternelle.**

- q ***Cible 8 : Réduire de  $\frac{3}{4}$ , entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.***
- q ***Indicateurs :***
- 24. Taux de mortalité maternelle ;***
  - 25. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié ;***
  - 26. Indice synthétique de fécondité ;***
  - 27. Taux de prévalence contraceptive ;***
  - 28. Pourcentage des femmes en âge de procréer excisées ;***
  - 29. Besoins obstétricaux non couverts.***

Evolution du taux de mortalité maternelle

Sur la période 1990-2000, le taux de mortalité maternelle a varié entre 500 et 600 décès maternels pour 100 000 naissance vivantes.

La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est en nette amélioration sur la période 2003-2006 elle est passée de 40% à 55%

Malgré cette amélioration il serait difficile d'atteindre la cible relative à la réduction de  $\frac{3}{4}$  du taux de mortalité maternelle entre 1990 et 2015

## **Objectif 6.      *Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.***

q	<i>Cible 9 : D'ici à 2015, enrayer la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle ;</i>
q	<i>Cible 10 : D'ici à 2015, enrayer la propagation du paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle.</i>
q	<i>Indicateurs :</i>
	<b>30. Prévalence de séropositivité dans la population totale ;</b>
	<b>31. Taux de séropositivité des femmes enceintes de 15 à 24 ans ;</b>
	<b>32. Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à risque ;</b>
	<b>33. Taux de scolarisation des orphelins du SIDA en % des autres enfants ;</b>
	<b>34. Taux de mortalité lié au paludisme ;</b>
	<b>35. Cas de paludisme ;</b>
	<b>36. Taux de décès liés à la tuberculose ;</b>
	<b>37. Cas de tuberculose.</b>

**Tableau 7 : Evolution du taux de séoprévalence**

<b>Cibles</b> <b>Années</b>	Femmes	Hommes	Nationale
2001	2%	1,3%	1,7%
2006	1,5%	1%	1,3%

Selon les résultats de l'EDS-M III, en 2001, le taux de séoprévalence nationale était de **1,7%**, avec un taux de 2% pour les femmes contre 1,3% chez les hommes. Le District de Bamako (avec 2,5%) avait le taux de séoprévalence le plus élevé, suivi des régions de Kayes, de Ségou et de Koulikoro (avec 1,9% chacune). En 2006, selon les résultats issus de l'EDS-M IV, le niveau de la séoprévalence est retombé à **1,3%** au plan national dont 1,5% pour les femmes et 1% pour les hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle de 30-34 ans. Le fléau demeure plus urbain que rural, avec toujours la capitale Bamako comme la ville la plus touchée par la pandémie.

Ces progrès réalisés dans la lutte contre le VIH/SIDA sont liés à plusieurs stratégies d'intervention dont, entre autres, l'intensification des activités de sensibilisation et la gratuité des anti- rétroviraux (ARV).

## Objectif 7. Assurer un environnement durable.

q	<i>Cible 11 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et internationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ;</i>
q	<i>Cible 12 : Réduire de 1/2, d'ici l'an 2015, le % de la population n'ayant pas accès, de façon durable, à un approvisionnement en eau potable ;</i>
q	<i>Cible 13 : Faciliter l'accès, au plus grand nombre de ménages, à des logements économiques et sociaux.</i>
q	<i>Indicateurs :</i>
38.	<i>Proportion des zones forestières ;</i>
39.	<i>Superficie des aires protégées pour préserver la biodiversité ;</i>
40.	<i>PIB par unité d'énergie consommée (rendement énergétique) ;</i>
41.	<i>Evolution des superficies cultivables (arables) ;</i>
42.	<i>Proportion de la population en milieu rural ayant accès à une source d'eau meilleure (robinet, borne fontaine, forage, puits à grand diamètre) ;</i>
43.	<i>Proportion de la population en milieu urbain ayant accès à une source d'eau meilleure (robinet, borne fontaine, forage, puits à grand diamètre) ;</i>
44.	<i>Nombre de logements économiques et sociaux construits par an ;</i>
45.	<i>Pourcentage de la population ayant accès aux crédits – logements.</i>

**Tableau 8 : L'accès des populations en eau potable selon le milieu**

<b>Années</b>	1991	2002	2006
<b>Niveaux</b>			
National	ND	ND	, 78,5%
Milieu rural	38,0%	54,1%	68,4%
Milieu urbain	36,0%	83,2%	95,4%

Concernant la mise en valeur des ressources en eau on note des progrès importants dans l'accès des populations, tant en milieu urbain que rural, à des sources d'eau potable. En effet, la proportion de la population rurale ayant accès à une source d'eau meilleure (robinet, borne fontaine, forage, puits à grand diamètre) est passée de 36,0% en 1991 à 54,1% en 2002. La progression a été plus importante en milieu urbain car ce pourcentage est passé de 38,0% en 1991 à 83,2% en 2002. Cette tendance s'est poursuivie, car en 2006, 78,5% des ménages maliens consomment de l'eau potable, avec 95,4% pour le milieu urbain contre 68,4% pour le milieu rural (source : ELIM 2006).

## **Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.**

- q *Cible 14 : Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles prévisibles et non discriminatoires, (...);*
- q *Cible 15 : S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés (PMA);*
- q *Cible 16 : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures nationales et internationales, propres à rendre leur endettement viable à long terme;*
- q *Cible 17 : En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile;*
- q *Cible 18 : En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et accessibles dans les pays en développement;*
- q *Cible 19 : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que tous bénéficient des avantages des nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication.*
- q *Indicateurs :*
  - 46. *Aide publique au développement (APD) reçue en % du PIB du Mali;*
  - 47. *Proportion de l'APD consacrée aux services sociaux de base;*
  - 48. *Taux d'ouverture de l'Economie nationale (...);*
  - 49. *Proportion de l'APD qui est déliée;*
  - 50. *Proportion de l'APD consacrée au secteur des transports;*
  - 51. *Proportion des exportations (...) admises en franchise de droits et hors contingentements;*
  - 52. *Taux moyens de droits de douane et contingents appliqués aux produits agricoles, textiles et vêtements du Mali;*
  - 53. *Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales;*
  - 54. *Proportion de la dette bilatérale des PPTTE qui a été annulée;*
  - 55. *Service de la dette en % des exportations de biens et services;*
  - 56. *Proportion de l'APD fournie au titre de l'allègement de la dette;*
  - 57. *Taux de chômage des jeunes de 15 à 40 ans;*
  - 58. *Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base à des prix accessibles;*
  - 59. *Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants en milieu urbain;*
  - 60. *Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants en milieu rural;*
  - 61. *Nombre de micro – ordinateurs pour 1000 habitants.*

Entre 1993 et 2002 l'aide publique au développement (APD) reçue par le Mali a représenté, en moyenne annuelle, environ 10% de son Produit Intérieur Brut (PIB), avec un pic de 11,7% observé en 1994 pour faire face au choc de la dévaluation de 50% du franc CFA.

Le taux d'ouverture de l'Economie nationale (Export+Import/PIB) ne cesse de s'améliorer : au cours de la période 1990-2006, il peut être estimé à environ 58% en moyenne annuelle. Toutefois, les entraves et contraintes à une plus grande insertion du Mali dans l'économie mondiale se situent plus du côté de l'offre, le Mali éprouvant de sérieuses difficultés à promouvoir ses exportations. La nouvelle politique commerciale devra viser cette promotion dans l'espace sous régional (UEMOA) et régional (CEDEAO) et au-delà (notamment dans le cadre des APE et de l'AGOA), ainsi qu'une meilleure exploitation des filières porteuses comme le textile, les peaux et cuirs, la viande, les fruits et légumes, le sel gemme, etc.

Les progrès accomplis dans la réduction de la dette extérieure à travers les Initiatives PPTE et IADM, ainsi que l'amélioration de la balance commerciale, ont permis de diminuer de plus de moitié le niveau du ratio "service de la dette en % des exportations de biens et services" en le ramenant de 36,8% en 1990 à moins de 15% en 2006. Toutefois, sur l'ensemble de cette période, près du ¼ (24%) des recettes d'exportation du Mali ont été consacrées au paiement du service de la dette extérieure. Ce qui prive le pays d'importantes ressources nécessaires à la lutte contre la pauvreté et à l'atteinte des OMD.

Le Gouvernement malien, a élaboré le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007-2011 en :

- Ø Consolidant les acquis du CSLP I 2002-2006 ;
- Ø Accélération la croissance, et ;
- Ø Intégrant les OMD à travers un environnement propice à leur mise en oeuvre.

Toutefois, selon les principales conclusions issues du Premier Rapport de Suivi de la Mise en Œuvre des OMD au Mali (2005), au rythme actuel de mise en œuvre des politiques et stratégies d'exécution des programmes et projets de développement, le pays a de faibles chances d'atteindre **tous les OMD** à l'horizon 2015. Cependant, dans certains domaines comme : l'autosuffisance alimentaire, la scolarisation primaire universelle, l'accès à l'eau potable, l'espoir est permis à condition que les efforts déjà entrepris soient maintenus voire intensifiés et que les partenaires au développement du Mali puissent tenir leurs engagements.

L'élaboration et la mise en œuvre du Plan Décennal 2006-2015 d'atteinte des OMD au Mali pourraient donc constituer le déclic qui permettra d'inverser les tendances d'ici 2015.